



Inspection FDA, prise en charge des frais de traduction

Suite à la demande de D.Mignot (CHSF) voici les modalités de prise en charge des frais de traduction lors d'inspections FDA dans les établissements membres du GT RCI :

Etablissement	Modalités de prise en charge	Commentaire
Dijon	Traducteur mis à disposition par le promoteur de l'étude et/ou la CRO.	
APHM	Traducteur mis à disposition par le promoteur de l'étude et/ou la CRO.	Pour cela, il faut s'assurer que le promoteur est au courant de l'inspection parfois seul l'investigateur principal reçoit la notification d'inspection.
Montpellier	Traducteur mis à disposition par le promoteur de l'étude et/ou la CRO.	
Poitiers	Traducteur mis à disposition par le promoteur de l'étude et/ou la CRO.	

